



Qui finance ?

Il est souvent difficile de savoir qui finance tel ou tel congrès, telle ou telle base de données "gratuite" sur les médicaments, tel ou tel guide de thérapeutique ou telle ou telle revue de formation. Et nombre d'associations professionnelles et de sociétés savantes se montrent très discrètes quant à l'origine de leurs ressources budgétaires.

De par sa transparence, la revue *Prescrire* sort du lot. Il faut dire qu'elle est, de par le monde, un des rares médias de formation professionnelle médicopharmaceutique à pouvoir se prévaloir d'**une indépendance totale vis-à-vis des firmes pharmaceutiques et des institutions de santé.**

Il s'agit là d'un choix **délibéré, pragmatique**. Respecter l'objectivité requise pour un exercice professionnel de qualité exige de ne dépendre budgétairement ni des firmes ni des pouvoirs publics.

Financièrement, l'équipe *Prescrire* a choisi de dépendre exclusivement des abonnés. C'est ce que vient rappeler, chaque année, la publication annuelle d'une synthèse des finances de l'Association Mieux Prescrire, qui édite la revue. Pour le bilan de l'exercice budgétaire 2022-2023, **lire en pages 164-165 du n° 485 (mars 2024).**

De l'indépendance de sa formation professionnelle à son indépendance professionnelle, il n'y a qu'un pas. Invitez vos consœurs et confrères à le franchir !

Un bulletin d'abonnement figure en page IV de cette Lettre aux Abonnés.

Profitez des outils numériques Prescrire !



L'Application Prescrire et



Le Guide Prescrire

Complétez votre abonnement sur prescrire.org/completer
ou au +33 (0)1 49 23 72 86